

ANNEX 10

Public Redacted

From: Trial Chamber VI Communications
Sent: 27 August 2025 14:32
To: Naouri, Jennifer; D33 Said Defence Team
Cc: OTP CAR IIA Communications; Said LRV Team OPCV; Associate Legal Officer-Court Officer; [REDACTED] Chamber Decisions Communication; Trial Chamber VI Communications
Subject: RE: Demande d'ajout d'un élément sur la liste des éléments de preuve

[ICC] RESTRICTED

Dear Defence,

The Chamber has taken note of the Defence's request to add CAR-D33-0014-3762 to its List of Evidence.

Following a review of the document, and in light of the lack of opposition from the Prosecution, the Chamber grants the request. The Defence is ordered to file an updated list of evidence on the record as soon as possible.

Kind regards,
Trial Chamber VI

From: Naouri, Jennifer [REDACTED] >
Sent: 27 August 2025 13:15
To: Trial Chamber VI Communications [REDACTED] >

Subject: RE: Demande d'ajout d'un élément sur la liste des éléments de preuve

Cher [REDACTED]

Merci de votre mot.

Après vérification, il apparaît qu'effectivement la pièce n'a pas encore été *released* à la Chambre. Nous allons faire le suivi après le déjeuner.

En attendant, nous vous communiquons en pièce jointe une copie de courtoisie de la pièce.

Bien à vous,

Jennifer Naouri

From: Trial Chamber VI Communications [REDACTED]
Sent: 27 August 2025 13:03
To: Naouri, Jennifer <[REDACTED]> Trial Chamber VI Communications
[REDACTED]
Cc: Jacobs, Dov [REDACTED] D33 Said Defence Team [REDACTED] OTP CAR IIA

Communications [REDACTED]; Said LRV Team OPCV [REDACTED];
Associate Legal Officer-Court Officer [REDACTED]
[REDACTED]

Subject: RE: Demande d'ajout d'un élément sur la liste des éléments de preuve

[ICC] RESTRICTED

Dear Jennifer,

Thank you for your email.

Pending a determination by the Chamber on the below request, would you be able to check whether CAR-D33-0014-3762 has been released to the Chamber on Nuix because we cannot seem to see it in our system?

My thanks in advance.

Best wishes,
[REDACTED]

From: Naouri, Jennifer [REDACTED]

Sent: 27 August 2025 12:58

To: Trial Chamber VI Communications <[REDACTED]>
[REDACTED]

Subject: RE: Demande d'ajout d'un élément sur la liste des éléments de preuve

Chère Chambre de première instance VI,

Suite à un oversight, la pièce d'identité de P-0036 été omise de la liste des éléments de preuve amendée de la Défense déposée le 22 août 2025. Il s'agit de la pièce CAR-D33-0014-3762, qui a été divulguée le 26 août 2025.

La Défense sollicite respectueusement la possibilité de pouvoir ajouter ce document sur la liste des éléments de preuve pour pouvoir la soumettre en audience lors du témoignage de P-0036. Il s'agit d'une demande limitée, qui concerne un document administratif et qui ne porte atteinte ni à la célérité de la procédure ni ne porte préjudice à l'Accusation.

La Défense informe en outre la Chambre qu'elle a sollicité l'avis de l'Accusation sur ce point en *inter partes* et que l'Accusation a indiqué qu'elle ne s'oppose pas à ce que la pièce d'identité de P-0036 soit ajoutée à la liste des éléments de preuve de la Défense.

Bien à vous,

Jennifer Naouri

This message contains information that may be privileged or confidential and is the property of the International Criminal Court. It is intended only for the person to whom it is addressed. If you are not the intended recipient, you are not authorized by the owner of the information to read, print, retain copy, disseminate, distribute, or use this message or any part hereof. If you receive this message in error, please notify the sender immediately and delete this message and all copies hereof.

Les informations contenues dans ce message peuvent être confidentielles ou soumises au secret

professionnel et elles sont la propriété de la Cour pénale internationale. Ce message n'est destiné qu'à la personne à laquelle il est adressé. Si vous n'êtes pas le destinataire voulu, le propriétaire des informations ne vous autorise pas à lire, imprimer, copier, diffuser, distribuer ou utiliser ce message, pas même en partie. Si vous avez reçu ce message par erreur, veuillez prévenir l'expéditeur immédiatement et effacer ce message et toutes les copies qui en auraient été faites.

This message contains information that may be privileged or confidential and is the property of the International Criminal Court. It is intended only for the person to whom it is addressed. If you are not the intended recipient, you are not authorized by the owner of the information to read, print, retain copy, disseminate, distribute, or use this message or any part hereof. If you receive this message in error, please notify the sender immediately and delete this message and all copies hereof.

Les informations contenues dans ce message peuvent être confidentielles ou soumises au secret professionnel et elles sont la propriété de la Cour pénale internationale. Ce message n'est destiné qu'à la personne à laquelle il est adressé. Si vous n'êtes pas le destinataire voulu, le propriétaire des informations ne vous autorise pas à lire, imprimer, copier, diffuser, distribuer ou utiliser ce message, pas même en partie. Si vous avez reçu ce message par erreur, veuillez prévenir l'expéditeur immédiatement et effacer ce message et toutes les copies qui en auraient été faites.